

cents pages in-folio, relatif à la vie et aux vertus de Madame Louise de France, vient d'être terminé par le tribunal chargé d'étudier cette cause.

La copie revisée et déclarée authentique a été reliée en trois volumes, signée le 30 avril dernier à l'archevêché de Paris, et envoyée à Rome par une personne de confiance qui a prêté serment sur l'Évangile de faire parvenir sûrement à la Sacrée Congrégation des Rites, le précieux envoi.

Maintenant la décision sur l'héroïcité des valeurs de Madame Louise de France appartient au Saint-Siège.

— Mgr Douceré. — Sa Sainteté le Pape Pie X, sur la proposition de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, a décrété l'érection en vicariat apostolique de la préfecture apostolique des Nouvelles-Hébrides (Océanie) et a nommé vicaire apostolique avec caractère épiscopal le R. P. Victor Douceré, de la Société de Marie, précédemment préfet apostolique.

On avait annoncé récemment le choix définitif du R. P. Douceré pour ce nouveau vicariat, où il a rendu depuis longtemps de grands services à la religion et aussi à la France, et où l'influence anglaise a plus d'une fois essayé de lui nuire.

— XVe Congrès eucharistique. — Dernièrement, Mgr l'évêque d'Angoulême a réuni les commissions d'organisation des Travaux et des Cérémonies dans les salons de l'évêché, et les a présentées à Mgr de Namur, arrivé la veille.

Il lui a rendu compte ensuite de ce qui avait été fait